



## Tout continue, rien ne change, pour combien de temps encore ?

**Q**ue ce soit -3% selon certaines organisations internationales, -2,5% évoqué par Fillon, ou les -1,5% auquel s'accroche encore le gouvernement, la croissance française, quoiqu'on en pense par ailleurs, s'annonce mauvaise pour l'année 2009. L'opinion publique ne s'y trompe pas puisque, selon un sondage Harris, 67% des français pense que la situation économique continue de se dégrader, 87% n'envisage pas d'amélioration avant 2010 et 59% d'entre eux pas avant 2012, voire après. Par ailleurs, ils attribuent une note de 3,9/10 à l'action du gouvernement la jugeant ainsi très sévèrement. Là encore, rien de surprenant quand la réalité ne cesse d'être alimentée par le chômage technique, les licenciements, les fermetures de boîtes.

Pendant ce temps là, Sarko continue les discours, aligne les promesses et ne cesse de vanter ses mérites malgré un bilan calamiteux au bout des deux premières années de pouvoir : oublié le pouvoir

d'achat dont il disait être le champion, la croissance qu'il devait aller chercher avec les dents, le «travailler plus pour gagner plus» se terminant avec des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires, sans compter les 120 milliards de déficit en plus, les cadeaux fiscaux aux plus riches... on en passe et des meilleurs !

Loin d'une explosion sociale, les réactions à cette situation restent cantonnées aux entreprises concernées avec parfois un soutien local et globalement à des journées de manifestations sans que les politiques patronales et gouvernementales ne soient modifiées jusqu'à maintenant. Tout continue comme avant alors que de plus en plus de secteurs se mobilisent mais chacun de leur côté sauf lors des «journées de marche» à répétition. Après les trois premières journées, deux autres sont prévues : le 26 mai avec des initiatives décentralisées et le 13 juin journée d'ampleur pour marquer un "grand coup"... Pourquoi changeraient-elles quelque chose demain alors qu'aujourd'hui rien n'a changé ? D'ailleurs, Soubie le conseiller social de Sarko reste optimiste, tout juste craint-il un peu la rentrée de septembre. Mais les organisations syndicales réformatrices sont unanimes à le rassurer : pour Thibault, faire grève est difficile pour les sa-

### L'APRÈS 1<sup>ER</sup> MAI



lariés à cause du pouvoir d'achat en baisse, pour Chèreque la CFDT est et reste opposée à un appel à la grève.

Faut-il attendre et espérer l'étincelle qui mettra le feu aux poudres ? Pour Solidaires, la grève interprofessionnelle reste l'objectif. Mais, la sauvegarde de l'unité au prix de l'acceptation de journées à répétition sans que rien ne change n'entre-t-elle pas aujourd'hui en contradiction avec l'objectif annoncé ? L'usure, la lassitude, le désenchantement, déjà perceptibles au sein des salariés, n'aboutiront-ils pas, au final, à l'abandon de toute volonté d'en découdre ?

Un choix difficile, mais craignons à l'heure des bilans d'être mis dans le même sac de ceux qui une fois de plus n'ont rien fait pour changer la vie. L'unité ne doit pas nous conduire à perdre notre âme !

**C**ette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures.

Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente.

Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables, c'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.

## RETRAITES

### Les retraites par capitalisation... la Berezina !

Les retraites par capitalisation... la Berezina ! Les fonds de pension chargés de gérer les retraites par capitalisation ont été emportés par la tempête boursière de ces quinze derniers mois. Reposant sur l'activité, les retraites par répartition ne constituent pas non plus une réponse idéale.

«Un fonds de pension collectif : c'est la manière dont j'envisage le financement des retraites», expliquait en octobre 2007 Ségolène Royal, alors candidate socialiste pour l'élection présidentielle. Nicolas Sarkozy et François Bayrou s'étaient aussi prononcés en faveur d'un système similaire, adapté pour la France. Ce retour en arrière prend tout son sens aujourd'hui : les futurs retraités peuvent se féliciter qu'aucun programme de ce type n'ait été mis en œuvre ! La crise financière et boursière a eu des dommages collatéraux sur les fonds de pension, dans de nombreux pays : en quinze mois, les fonds américains ont perdu 1.700 milliards de dollars.

Quatre solutions principales permettent de faire face à la hausse du nombre d'actifs retraités, la hausse de l'espérance de vie et le recul du nombre d'actifs cotisants : accroître les cotisations (avec les risques que cela engendre sur le coût du travail), baisser le niveau des retraites (ce qui provoquerait une baisse de pouvoir d'achat), repousser l'âge de la retraite (la loi Fillon de 2003 fait progressivement passer la durée de cotisation jus-qu'à 42 ans, en 2012, ce qui incite à travailler plus longtemps), ou introduire un système de capitalisation (chaque actif, pendant toute la durée de vie active, se constitue un capital qu'il récupère lorsqu'il part à la retraite, et qui peut être majoré d'intérêts, des «fonds de pension» étant chargés de placer cette épargne sur les marchés financiers et de la gérer).

Aux Etats-Unis, où les fonds de pension et les comptes d'épargne retraite ont perdu 20 % de leur valeur sur les quinze derniers mois, on distingue deux systèmes, touchés par la crise financière. Les plans à prestations définies sont

pour objectif de protéger l'épargnant contre la volatilité des marchés, mais ils ont perdu en moyenne 16,5 % de leur valeur sur les neuf premiers mois de 2008. Dans ce cas, les entreprises gestionnaires doivent compenser les pertes subies. Autre système, les régimes à cotisations définies, dans lesquels l'employeur s'engage à verser des cotisations régulières à un gestionnaire qui les reversera augmentées de leur revenu, ne sont pas en reste. L'employeur n'apportant pas de garantie sur le montant de la rente, toute la responsabilité en revient aux gestionnaires. Ils affichent eux aussi des baisses sensibles de leur valeur, et touchent les 47 millions d'Américains souscripteurs à un tel plan. Ces dernières années, les plans à prestations définies n'ont cessé de perdre du terrain au détriment des régimes à cotisations définies, qui présentent l'avantage de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôt en compensation de ce risque. Leur



perte s'élève à 13,5 %.

Partout sur le globe, les fonds de pension sont à la peine : aux Pays-Bas, le fonds responsable des pensions des fonctionnaires affiche une perte de 10 % depuis le début de la crise. En Pologne, où la souscription à un fonds privé est obligatoire, la perte moyenne s'élève à 14 %. Au Chili, où les reculs sont comparables, les fonds de pension sont totalement privatisés depuis 1981, et affichent, au-delà de la seule crise, des piètres performances : plus de la moitié des retraités n'auraient pas touché de pension, leur durée de cotisation étant trop faible. Le principe d'une pension minimum pour les plus démunis, sur des

fonds publics, a été adopté. En Argentine, où les pertes se montent à 45 %, les fonds, partiellement privatisés depuis 1994, sont en phase de nationalisation. Une façon de corriger des problèmes récurrents, parmi lesquels le nombre de cotisants : il est en théorie de 9 millions, mais seuls 3,5 millions participent régulièrement. Le montant total des fonds s'élève à 30 milliards de dollars.

## CHÔMAGE

### Toujours plus

Chômage, ça grimpe toujours avec 63 400 inscriptions en plus au mois de mars. Le nombre de chômeurs de la catégorie A (sans activité) atteint 2,44 millions. Toutes catégories confondues, ce sont 3,48 millions de personnes qui se retrouvent au chômage. Christine Lagarde, ministre de l'Economie, continue d'affirmer que ces chiffres ne sont pas «catastrophiques»..., encore une adaption de la méthode «Coué» !!

### Pour les jeunes, ça explose

Depuis un an, le nombre de jeunes de moins de 25 ans au chômage a augmenté de 32%, quasiment deux fois plus vite que leurs aînés !

L'activité étant ce qu'elle est, les incitations financières aux entreprises avec des contrats aidés, des contrats en alternance, le service civique, autant de mesures d'urgence qui risquent bien de finir en flop ou en effet d'aubaine. Du côté des associations et des fonctions publiques, le dogme reste orienté à la réduction des effectifs alors que dans ce secteur les aides permettraient la création nette d'emplois, qui plus est, répondant à des besoins sociaux en jachère... No futur, le retour !

## SNCF

### La SNCF lorgne vers Veolia

La SNCF a déposé auprès de la banque Lazard une offre pour le rachat de Veolia Cargo, l'activité de fret ferroviaire de Veolia Transport, dont la mise en vente a été confirmée le 11 mai. La SNCF, qui estimerait la valeur de

Veolia Cargo entre 40 et 50 millions d'euros, veut ainsi éviter que la Deutsche Bahn, son concurrent le plus menaçant, ne mette la main sur l'opérateur privé français.

Les implantations géographiques de Veolia Cargo, dont le chiffre d'affaires devrait dépasser 200 millions d'euros en 2009, intéressent la SNCF. Elles lui permettraient, en effet, d'acquiescer une position solide en Allemagne. L'entreprise publique pourrait être amenée à céder les activités de Veolia Cargo en France pour des raisons de position dominante. N'allez surtout pas croire au retour à l'unicité de l'entreprise quand il ne s'agit que de stratégie concurrentielle !!!

## SOCIAL

### 28% des salariés disent avoir été victimes de discrimination

**S**elon un sondage pour la Halde, qui remet ce mercredi son rapport à l'Elysée, l'âge, l'engagement et l'origine sont vus comme les trois principaux facteurs de discrimination au travail.

Victimes et/ou témoins, les salariés semblent de plus en plus sensibles aux discriminations dans le cadre de leur travail. C'est ce que révèle mercredi 13 mai un sondage CSA réalisé pour la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et l'OIT (Organisation internationale du Travail), le jour même où le président de la Halde Louis Schweitzer remettra à 17h00 à l'Elysée son rapport annuel au président Nicolas Sarkozy.

Dans le secteur privé, 28% des salariés disent avoir été victimes de discrimination, 22% dans le secteur public. Un sondage semblable réalisé en 2008 avait donné 25% dans le privé et 22% dans le public.

Comme facteur de discrimination, l'âge (plus de 45 ans) est cité par 32% des salariés du privé et 38% du public. L'engagement politique ou syndical est cité par 25% dans le privé et 33% dans le public et l'origine ethnique par 35% dans le privé et 26% dans le public.

Plus d'un tiers des salariés disent avoir été témoins de discrimination (38% dans le privé et 37% dans le public). Les personnes issues de la communauté des gens du voyage sont les plus susceptibles d'être

discriminées à compétence égale, estiment 50% des salariés du privé (44% dans la fonction publique).

Le second critère est le handicap (43%) et l'âge supérieur à 45 ans (36% dans le privé, 34% dans le public). En revanche la jeunesse (moins de 25 ans), l'homosexualité et le fait d'être une femme ou français d'origine étrangère ne sont perçus ni comme un avantage ni comme un inconvénient.

Confronté à la discrimination, vécue ou observée, 33% des salariés du privé en ont parlé à la direction ou à l'encadrement (44% dans le public), 24% ont alerté les syndicats dans le privé (40% dans le public) et 7% ont entamé une procédure dans le privé (15% dans le public).

Le recours aux syndicats et représentants du personnel est considéré comme le niveau efficace d'intervention par 67% des salariés du privé et 78% de ceux du public.

Pour prévenir les discriminations au travail, les salariés croient d'abord à la publication des résultats des actions en faveur de l'égalité dans l'entreprise, puis à la possibilité d'alerter la direction de manière confidentielle et anonyme sur les cas de discrimination.

Viennent ensuite le CV anonyme et le label diversité. En revanche les avis sont mitigés sur l'éventualité d'un recours à des quotas de recrutement.

### 1er Mai : des policiers en civil, faux manifestants, jouent la provocation

**S**elon «Le Canard enchaîné» du 6 mai, des policiers en civil ont volontairement provoqué les gendarmes mobiles chargés de disperser la fin du cortège du 1er Mai à Paris, place de la Bastille. 'Une demi-douzaine d'encapuchonnés, baskets aux pieds, crânes rasés et bardés d'autocollants «Casse-toi pau'con» ou «Rêve général», volent au secours de leurs camarades zonards, un groupe de jeunes punks qui se trouvaient sur les marches de l'Opéra-Bastille, raconte le journal. La tension monte, les interpellations aussi, sauf la demi-douzaine de provocateurs qui réussissent à s'évaporer. Et pour cause, souligne Le Canard.

L'hebdomadaire satirique déclare disposer de photographies de ces «chauffeurs», sortant peu aupa-

vant, deux par deux, de fourgons de police stationnés boulevard Richard-Lenoir. Du côté de la préfecture de police, on ne nie pas les faits. Ces policiers en civil qui traquent le flagrant délit, quitte à le susciter, font partie d'une compagnie «de sécurisation», créée officiellement en 2005 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, afin de «protéger les manifestants» contre les casseurs à l'issue des manifestations lycéennes. Depuis, cette compagnie a écumé d'autres manifestations et, selon le journal, il est question d'en créer d'autres ailleurs en France.

## SOCIÉTAL

### Hadopi : l'histoire sans fin...

**P**lus qu'un vaudeville législatif, c'est une véritable commedia dell'arte à laquelle nous assistons avec les discussions nationales et européennes autour de la riposte graduée... En effet, les rebondissements n'en finissent plus. Après le rejet du projet de loi «Création et Internet» à l'Assemblée nationale le 9 avril, c'est au tour du Parlement européen de nous surprendre en votant à nouveau à une écrasante majorité (407 pour, 57 contre et 171 abstentions) l'amendement 138.

Fin avril, un «compromis» avait été obtenu au forceps par le gouvernement français pour vider de sa substance cet amendement qui dispose qu'aucune restriction des droits et libertés fondamentales des internautes puisse intervenir sans décision judiciaire préalable, ce qui revient à affirmer la contrariété du texte français au droit européen. Pour rappel, l'amendement n°138 avait été adopté en septembre par 88% des députés mais écarté en novembre par le Conseil des Ministres présidé par la France (comme par hasard !). Pour valider le projet de loi français, le compromis prévoyait que de telles restrictions sont possibles sans décision judiciaires préalables si une juridiction vient confirmer a posteriori ces limitations...

Conformément aux engagements pris par les auteurs de l'amendement 138, le texte originel a été à nouveau soumis au vote des députés européens... Un chantage est

alors intervenu de sorte que si le compromis était voté, le texte original sautait automatiquement. Grâce à la présidente de la séance, Diana Wallis, le vote de l'amendement originel est intervenu avant le Paquet Telecom et le résultat est sans appel : le texte est voté à 407 voix pour, 57 contre et 171 abstentions. Ce vote a suscité une vague d'enthousiasme au sein du Parlement et des opposants, toujours plus nombreux, à la loi Création et Internet qui, on ne le dira jamais assez est obsolète et dangereuse...

Le vote d'hier n'est cependant qu'une demi victoire puisqu'il a également emporté le report du vote sur tout le Paquet Telecom... En effet, ce texte qui comporte de nombreuses avancées consuméristes (limitation des durées de contrats à 24 mois et l'obligation de présenter une version à 12 mois, la transparence de la facture et de l'information, la portabilité du numéro limitée à un jour, l'allègement des procédures lorsqu'il y a un litige entre un consommateur et un opérateur, etc.) ne pourra vraisemblablement être voté qu'après plusieurs mois... En s'arc-boutant sur la défense de son projet de loi liberticide, la France prend donc en otage les consommateurs européens privés, pour encore de longs mois voire années, de toute une série de mesures positives.

C'est tout de même un comble que le gouvernement français qui se targue d'avoir relancé l'Europe suite à la présidence française, décide de freiner la mise en place d'une Europe des consommateurs !

Publié par Alain Bazot, le 11 mai 2009

## Insécurité : le tabou des statistiques des voitures brûlées ou comment est-on passé de 16 000 en 1999 à 36 000 en 2008

Depuis 2002, Nicolas Sarkozy s'est emparé du thème de l'insécurité pour construire méthodiquement son ascension politique. Lutte contre la délinquance, culture du résultat, tous les moyens ont été utilisés pour lutter contre le «sentiment» d'insécurité. Impossible à évaluer, ce «sentiment» d'insécurité a été au cœur de la campagne de 2002 qui a vu la dé-

faite de Lionel Jospin dès le premier tour de la présidentielle.

Même si le nombre de voitures brûlées ne peut résumer la situation du pays en matière d'insécurité, c'est le chiffre qui était revenu le plus souvent au cours de la campagne de 2002 pour illustrer le bilan catastrophique de la gauche. Qu'en est-il un septennat plus tard, depuis que Nicolas Sarkozy est devenu ministre de l'Intérieur puis président de la République ?

Si le chef de l'Etat ne rate jamais une occasion pour souligner la baisse du chiffre global de la délinquance, les statistiques des voitures brûlées demeurent obscures. Dans son édition du 20 mars 2009, le bilan de l'hebdomadaire «Marianne» est sans appel : *«Le nombre de voitures brûlées reste bien plus élevé qu'au temps où la droite, dans l'opposition, poussait des cris d'orfraie contre l'impérialisme socialiste. (...) [Fin 2008], il a fallu déployer plus de 35 000 policiers dans la nuit de la Saint-Sylvestre pour contenir la flambée des voitures. Avec, à la clef, 1 047 carcasses calcinées - pour mémoire, il y en avait eu 450 durant la même nuit en 2002. Sur l'année, on est passé de 11 000 à plus de 50 000».*

Si l'on s'en tient au nombre de voitures brûlées au cours du réveillon du 31, le nombre de véhicules incendiés est donc en constante augmentation depuis que Nicolas Sarkozy est au pouvoir.

A partir des chiffres glanés dans la presse, on peut donc raisonnablement faire deux affirmations :

- le nombre de véhicules brûlés lors de la nuit de la Saint-Sylvestre a considérablement augmenté.
- le nombre de véhicules brûlés depuis 1999 a fortement augmenté dans les années 2000 et reste stable autour de 40 000.

Ce qui pourrait passer pour une contre-performance de la politique de sécurité de Nicolas Sarkozy est souvent passé sous silence grâce à l'argument fourni par le camp au pouvoir : les arnaques aux assurances auraient explosé. Pour la fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) qui s'appuie sur l'organisme Alfa, «le nombre des arnaques serait plus proche des 10 à 12 % des incendies déclarés». Ce qui fait quand même plus de 4 000 voitures dans l'année».

Quand bien même on connaîtrait le

nombre de voitures brûlées communiqué par le ministère de l'Intérieur depuis 2002, il apparaît que les services police ont tendance à minimiser les chiffres. Pour traiter le tout-venant, tout au long de l'année, on joue avec les mots. Quinze voitures brûlées, c'est un seul fait constaté si l'on considère que 14 d'entre elles ont été incendiées «par propagation», autrement dit par «accident». De la même façon, un feu de poubelle, un jet de projectile, des invectives et une voiture brûlée dans la même nuit peuvent se transformer en un seul et unique fait constaté.

Que peut-on conclure de tous ces chiffres ?

1. Les statistiques officielles sont sensiblement identiques depuis 2005 et tournent autour de 40 000 avec une légère diminution ces deux dernières années.
2. Le nombre de véhicules brûlés est plus élevé à chaque 31 décembre.
3. Il n'existe pas de statistiques globales qui permettent de vérifier les «résultats» de la politique de Nicolas Sarkozy, on ne peut s'appuyer que sur des estimations effectuées par la presse.
4. Les estimations qui circulent laissent entrevoir une amplification du phénomène par rapport à la fin des années 1990.
5. S'il y a plus de véhicules brûlés en 2008 qu'en 1999, le bilan de Nicolas Sarkozy est donc plus mauvais que celui de Lionel Jospin.

Heureusement que l'on est là pour vous amener à vos examens !... Allez en voiture !...



**SARKEEXAM**